



BANQUE des  
**TERRITOIRES**

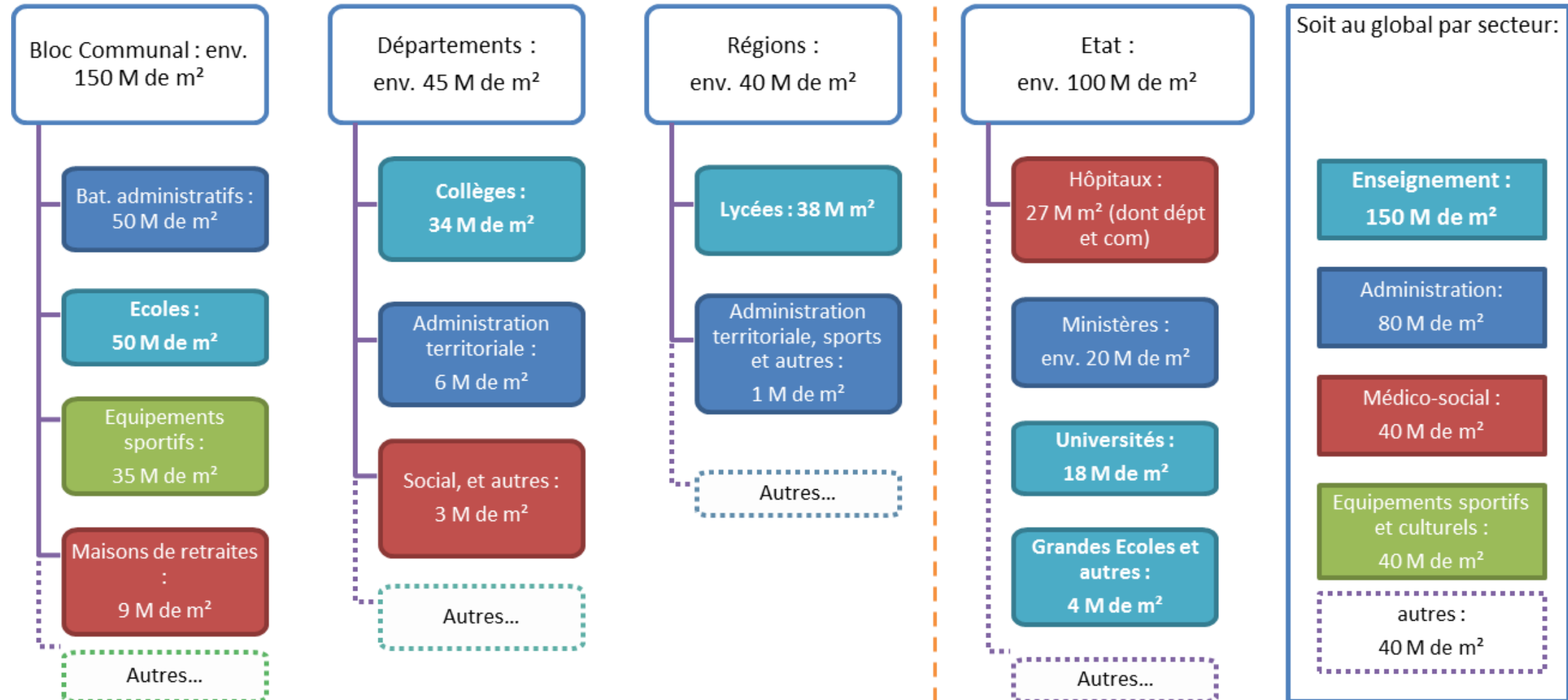


# La rénovation énergétique du patrimoine des collectivités

FNCCR 12 décembre 2018

# Les surfaces du tertiaire public

environ 350 millions de m<sup>2</sup> dont **280 millions m<sup>2</sup>** pour les Collectivités Territoriales



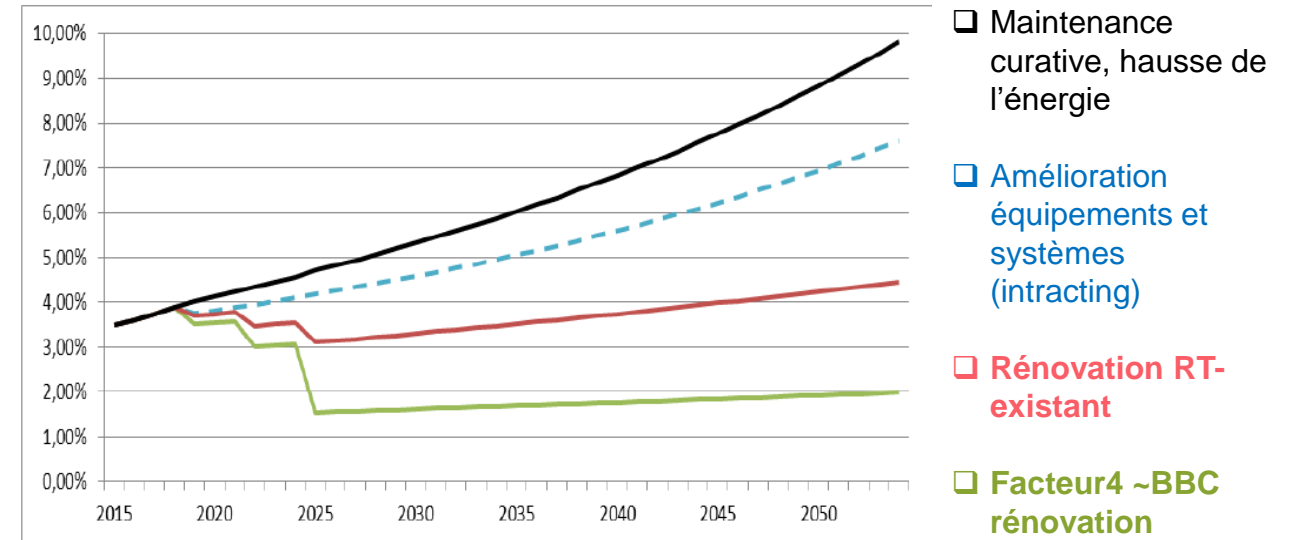
# Chiffres clés du patrimoine des collectivités\*

- ❑ **280 M de m<sup>2</sup>**, dont 150 pour le bloc local
- ❑ **250 kWh/m<sup>2</sup>.an** de consommation moyenne du parc public
- ❑ L'énergie représente **4,2 % du budget** de fonctionnement (10 % hors masse salariale)
- ❑ **76%** de la facture énergétique provient des **bâtiments** des communes et **18% de l'éclairage public**
- ❑ **50€/hab/an** de facture énergétique du patrimoine

Données en % des charges d'exploitation

- ❑ **+10,5%**, c'est l'**augmentation** de la part de l'énergie **dans le budget** des acteurs publics (2005-2012) pour une **baisse des consommations de 9,3 %**
- ❑ L'augmentation du prix des énergies et le vieillissement des installations ne peut qu'aggraver la situation.

➤ **Le coût de l'inaction va croissant**



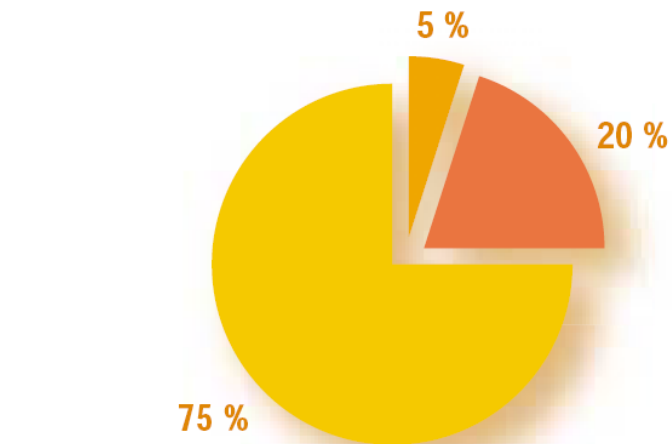
\* Source : enquête énergie et patrimoine communal – ADEME – 2012

# Intégrer le coût global

## Changer de paradigme dans l'approche des projets

L'exploitation-maintenance représente les  $\frac{3}{4}$  du coût d'un immeuble.

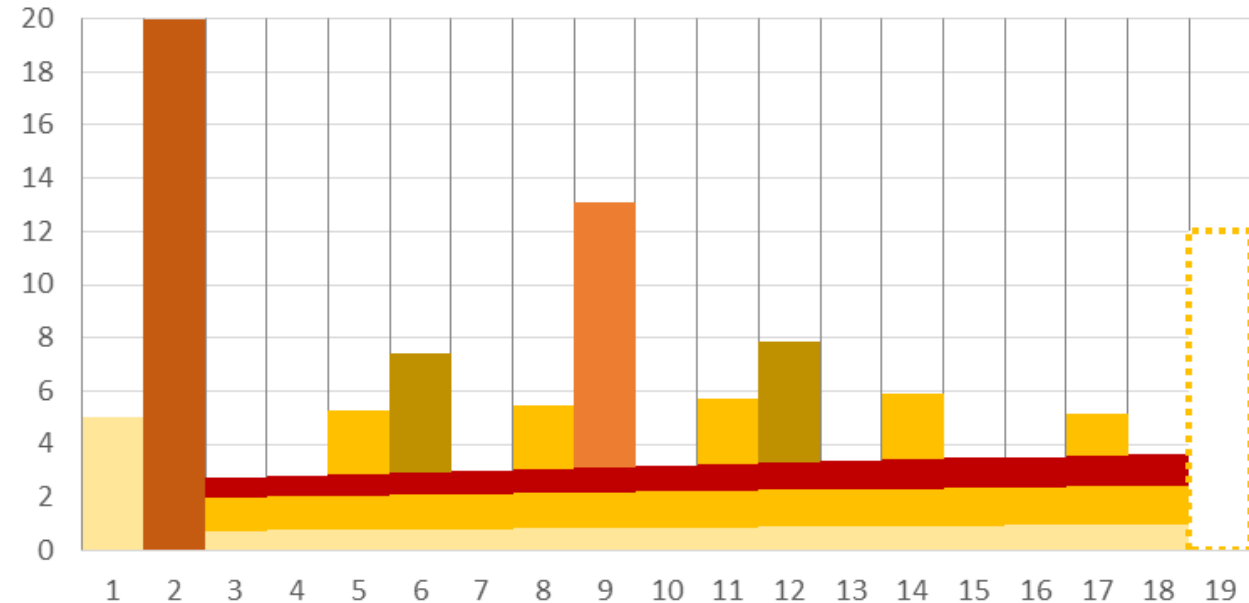
Répartition moyenne des types de coûts sur le cycle de vie d'un bâtiment tertiaire (hors foncier et frais financiers)



- Études et assistance
- Construction
- Exploitation et maintenance technique

Source APOGEE

## coût global cycle de vie



- conception
- exploitation-maintenance
- GE-Renouvellement
- réalisation
- énergie
- rénovation
- frais annexes
- entretien
- déconstruction

*Des charges de fonctionnement estimées à 14% par an du coût de l'investissement,*

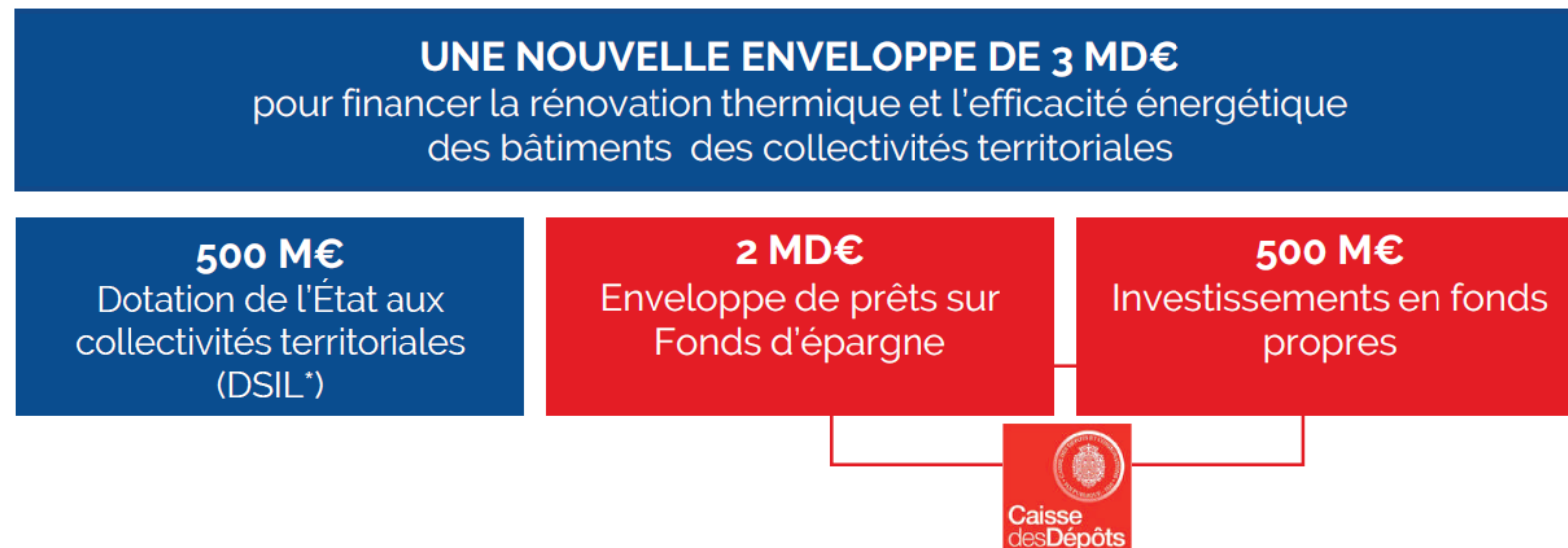
# Le Grand Plan d'Investissement

un volet rénovation énergétique des bâtiments des collectivités

ACCOMPAGNER UNE POLITIQUE PUBLIQUE  
VOLONTARISTE



Dans le cadre du **Grand Plan d'Investissement**, 3 milliards d'euros sont mobilisés spécifiquement pour réduire l'empreinte énergétique des bâtiments publics et supporter les collectivités territoriales dans leurs projets de rénovation. – dont 2,5 Md€ par le biais de la CDC.



\* : Dotation de Soutien à l'Investissement Local – subventions gérées par les préfets de région  
Source : Le Grand Plan d'Investissement 2018-2022 – Rapport au premier ministre (septembre 2017)

# L'accompagnement de la Banque des Territoires

pour le financement de la rénovation patrimoniale

